

# L'Humanité



# rouge

Proletaires de tous les pays,  
unions et peuples opprimés, unissez-vous !

QUOTIDIEN DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

samedi 12  
dimanche 13  
juin 1976

No 508  
1,50 F

B.P. 61  
75861 Paris Cedex 18  
CCP 30 226 72  
La Source

Commission paritaire  
No 57952



Tout le peuple palestinien mobilisé pour libérer sa patrie occupée. La génération de la victoire à l'entraînement (photo HR).

## SOUTIEN ACCRU AU PEUPLE PALESTINIEN!

Briser la Résistance palestinienne à l'occupant sioniste et utiliser l'État sioniste comme une arme contre les peuples arabes a toujours été l'orientation centrale des impérialistes pour contrôler le Moyen-Orient. Cette orientation est aussi valable pour le social-impérialisme russe nouveau venu aux dents longues.

Cependant l'histoire des peuples arabes, et notamment du peuple palestinien, est là pour le montrer, en dépit des vicissitudes normales dans la lutte des peuples arabes et le peuple palestinien n'ont pas cessé d'avancer dans la voie de la liquidation de l'État expansionniste et raciste d'Israël et de l'expulsion de l'impérialisme notamment des deux superpuissances de la région ; en un mot le peuple palestinien et les autres peuples arabes ont toujours fini par déjouer les complots ourdis par les impérialistes et les sionistes.

Aujourd'hui la situation au Moyen-Orient et notamment en Palestine occupée est excellente. Sous la direction de son seul représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine, le peuple palestinien a porté des coups extrêmement sévères à l'État sioniste d'Israël. Appuyant le développement et l'intensification des actions armées de la Résistance à l'in-

terieur des territoires occupés, la population palestinienne s'est soulevée partout avec force dans de puissantes manifestations de masse qui ont fait trembler les sionistes israéliens armés jusqu'aux dents. Ces actions ont renforcé le soutien international dont jouit la juste cause du peuple palestinien qui est celle de la libération totale de la Palestine et de l'instauration d'un État palestinien démocratique et laïc. Devant cette situation extrêmement difficile pour leur protégé, les deux superpuissances, et notamment l'URSS qui ne cesse d'essuyer des échecs dans les pays arabes, et cherche à supplanter les États-Unis comme principal protecteur d'Israël, se sont affolées : elles ont ourdi un nouveau complot contre la Résistance palestinienne et le mouvement de libération nationale arabe en général.

Il suffit de voir la jubilation des sionistes israéliens devant les événements libanais pour comprendre qu'en allumant la guerre civile au Liban, les deux superpuissances, et surtout l'Union soviétique, ont visé la Résistance palestinienne, qu'ils ont cherché à embourber au Liban pour la détourner de son objectif central, la libération totale de la Palestine occupée, la destruction de l'État sioniste.

(Suite page 2)

## NOUVELLE MESURE ARBITRAIRE CONTRE ROMAIN LE GAL

La liberté provisoire vient d'être refusée une troisième fois à notre camarade Romain Le Gal, militant marxiste-léniniste de Lorient inculpé pour reconstitution du PCMLF et incarcéré à Fresnes depuis le 12 avril. C'est une nouvelle mesure arbitraire dans la longue liste des actes arbitraires accumulés depuis le début : c'est une mesure de répression caractérisée.

Que reproche-t-on en haut lieu à Romain Le Gal pour

le garder en prison ? De ne pas marcher droit, de ne pas jouer le jeu de la justice bourgeoise. Un exemple : Romain Le Gal a refusé de passer devant un psychiatre pour se faire examiner ; ce n'est pas une « enquête de personnalité » qui établit et explique leur engagement dans le combat de la classe ouvrière ; voilà pourtant ce que voudrait faire croire la bourgeoisie et sa justice ; voilà pourquoi Romain a refusé de se prêter à cette comédie. Voilà pourquoi entre autres raisons, et plus généralement pour son attitude de classe ferme et intransigeante, l'État capitaliste le maintient en prison.

Car c'est bien l'État capitaliste qui est en cause ; c'est bien Giscard-Lecanuet qui décide le maintien en prison, et non le juge de la « cour de sûreté de l'État ».

Cette juridiction d'exception leur permet de faire la

pluie et le beau temps, de garder tel ou tel en prison des mois durant sans obstacle juridique aucun. Le refus de mise en liberté provisoire n'est pas une mesure juridique innocente mais bien un acte de répression politique ouvert.

Il faut combattre sans hésiter ; il faut se battre pour libérer Romain Le Gal, pour la levée de toutes les inculpations des militants de Lorient.

Il s'agit d'un affrontement avec la bourgeoisie capitaliste, ses représentants au pouvoir ; un affrontement avec tous ceux qui « poignent dans le dos » les militants lorientais, les traitent « d'irresponsables », suggèrent que l'inculpation après tout n'est pas imméritée, qu'il n'y a pas de fumée sans feu, etc. ; on a reconnu les responsables révisionnistes.

(Suite page 3)

## Après la grève de la magistrature LA MACHINE EST GRIPÉE

De principe adopté à l'unanimité le 16 mai dernier lors du congrès extraordinaire du Syndicat de la magistrature, la grève des magistrats est devenue réalité jeudi 10 juin. Les trois semaines écoulées entre cette prise de position et son application ont vu en effet, non une reculade du ministère de la Justice, mais au contraire une avancée de la répression et la prise de mesures disciplinaires contre le substitut de Marseille, Etienne Ceccaldi.

Mieux, le garde des Sceaux qui, au soir du 16 mai, se déclarait prêt à prendre en considération les points de vue du Syndicat de la magistrature, s'est depuis lors refusé de façon systématique à répondre positivement à toute demande d'audience du syndicat. Lecanuet a par ailleurs retourné à son expéditeur, sans même l'avoir ouverte, la lettre qu'Etienne Ceccaldi lui avait adressée et qui relatait « cinq types d'interventions anormales dans l'affaire des pétroliers », lesquelles interventions visaient naturellement à empêcher les juges chargés du dossier de pousser l'enquête trop avant.

\*\*\*\*

Tandis qu'à Paris une délégation de la section régionale du Syndicat de la magistrature était reçue par le procureur général près la cour d'appel, Guy Chavanon, et par le premier président de la cour d'appel, Jean Vasogne, à Lyon 50 % environ

des magistrats du siège suivaient le mouvement de grève. Toujours à Lyon, au parquet, sur les 16 magistrats en fonction, seul le procureur de la République, un procureur adjoint et un substitut ne s'étaient pas associés au mouvement.

(Suite p. 3)

## Contre la répression, la victoire est possible

### 4 OUVRIERS DE BLÉREAU RELAXES

Le 9 novembre dernier, dans le feu d'une lutte dure, classe contre classe, les travailleurs de l'usine Bléreau de Cenon-sur-Vienne près de Chatelleraut, avaient séquestré onze cadres de l'entreprise qui tenaient une réunion de travail. Ils avaient été retenus de la sorte par les grévistes jusque tard dans la nuit. Et il avait fallu l'intervention des flics pour les évacuer.

L'affaire cependant n'en était pas restée là. La Confédération générale des cadres de la métallurgie outrée qu'on s'en prenne ainsi à des « salariés comme les autres » avait porté plainte et engagé une procédure contre des délégués ouvriers de chez Bléreau. Lors du procès, des travailleurs non seulement de Bléreau mais aussi d'autres usines de la région s'étaient mobilisés pour soutenir leurs camarades. Mais le 5 décembre 1975, poursuivis pour « séquestration, violence et voies de fait », trois délégués CFDT au comité d'entreprise et un délégué CGT étaient condamnés par le tribunal de grande instance de Poitiers à trois jours de prison avec sursis et un franc de dommages et intérêts.

Les travailleurs inculpés interjetaient appel de cette décision. Et jeudi 10 juin la cour d'appel de Poitiers, infirmant le jugement du tribunal de grande instance, a déclaré irrecevable la constitution de partie civile de la CGC. Faisant ainsi tomber les chefs d'inculpation retenus contre les quatre délégués syndicaux de chez Bléreau, la cour d'appel a relaxé Alain Oble, Marcel Fauchoux et Jean-Claude Foucret, délégués CFDT, ainsi qu'Alain Bourguignon, délégué CGT.

La cour a par contre condamné aux dépens la CGC de la métallurgie, les cadres devaient donc payer les frais occasionnés par la procédure.

La preuve est ainsi faite que contre la répression bourgeoise aussi une victoire est possible. Dès lors que les travailleurs se mobilisent largement comme à Chatelleraut, dès lors que l'action des masses est privilégiée sur l'action simplement judiciaire, il est possible d'imposer quelque recul à la classe des patrons.

## Accroissement du potentiel militaire du Pacte de Varsovie

Un rapport remis jeudi à la presse internationale, à Bruxelles, et établi par les services de renseignements des pays de l'OTAN souligne la « constante progression » des forces du Pacte de Varsovie.

Quatre tendances, selon le rapport, caractérisent cette progression. Le désir d'aboutir à la supériorité en matière d'armement stratégiques, la diversification de la capacité offensive, l'amélioration continue des forces

dans tous les domaines et l'augmentation de la capacité militaire à soutenir des objectifs politiques dans les zones éloignées.

Depuis 1970, toujours selon le rapport, l'Union soviétique a consacré de 11 à 13 % de son Produit national brut à ses besoins de Défense alors que l'OTAN avait estimé les dépenses soviétiques à 6 à 8 % du PNB. Une nouvelle version du sous-marin « Delta » équipé de nombreux missiles, est vraisemblablement en construction. Les bombardiers à long rayon d'action « Backfire » sont mis en service à un rythme plus élevé que prévu. Leur nombre pourrait dépasser la centaine dans les années 1980. Une version de reconnaissance de cet appareil est également prévue.

Les chars T-72 dont les systèmes d'armes et de contrôle de tir ont été améliorés, équipent probablement certaines unités soviétiques en Allemagne de l'Est. La qualité et la quantité des forces d'appui est également en amélioration. Le premier porte-avion Kiev, transportant des hélicoptères pour la lutte anti-sous-marins et des avions à décollage vertical, devrait être opérationnel cette année. Deux autres sont en construction.

Sur le plan stratégique, selon les experts de l'OTAN, « le développement des forces terrestres et aériennes soviétiques dénote une tendance inquiétante à améliorer la capacité de lancer des opérations offensives avec des délais de préparation de plus en plus brefs ».

La marine soviétique est présente « presque partout dans le monde ». Elle est établie dans l'océan Indien et semble permanente au large des côtes occidentales de l'Afrique.

### COMMUNIQUE DU PARTI COMMUNISTE DE BOLIVIE (MARXISTE-LÉNINISTE)

#### GLOIRE ÉTERNELLE AU GRAND COMBATTANT PROLETARIEN ADRIAN ARCE QUISPE

Le 22 mai, la dictature de Barrientos assassinait notre cher camarade Adrian Arce Quispe, membre du comité central du Parti communiste de Bolivie (marxiste-léniniste) et remarquable dirigeant des travailleurs de la construction. Le camarade Arce a été traitreusement assassiné quand, accomplissant son devoir révolutionnaire, il défendait le siège des travailleurs de la construction de La Paz et Radio « Excelsior » qui avaient été occupés par l'armée.

La vie et la lutte du camarade Arce constituent un grand trésor pour notre parti et pour toute la classe ouvrière bolivienne, son exemple d'abnégation, de courage et de capacité sont des sources inépuisables d'inspiration pour continuer et augmenter la lutte pour laquelle il a offert sa vie.

Notre parti, en rendant un hommage prolétarien au grand camarade et dirigeant révolutionnaire Adrian Arce Quispe renouvelle sa détermination de continuer à travailler pour que se matérialisent très prochainement l'idéal auquel il a consacré sa vie.

Gloire éternelle au grand combattant prolétarien et extraordinaire fils de la classe ouvrière, camarade Adrian Arce Quispe !

## Menace soviétique sur les voies maritimes de ravitaillement

L'Annual britannique Sir Peter Hill-Norton, président du « Comité militaire de l'OTAN », la plus haute autorité militaire atlantique, a attiré l'attention des ministres de la Défense de l'OTAN réunis jeudi en session à Bruxelles, sur la menace que l'Union soviétique fait peser sur les voies maritimes de ravitaillement de l'alliance passant au sud du Tropique du cancer.

« La flotte soviétique, a-t-il dit, a concentré ses unités dans l'Atlantique Sud et dans l'océan Indien où elle maintient une présence forte et durable. Elle a installé des bases sur les côtes occidentale et orientale de l'Afrique d'où elle peut lancer des attaques maritimes et aériennes contre nos routes de ravitaillement. L'Union soviétique, à tout moment, pourrait couper notre ravitaillement en pétrole et en matières premières dont dépendent non seulement notre capacité de combat et notre économie mais aussi notre propre existence. »

## Incident entre marins est-allemands et danois

Des manœuvres navales d'un type nouveau ont été improvisées entre marins est-allemands et marins danois autour d'une torpille de manœuvre danoise, chaque équipe essayant d'embarquer l'engin sur son propre canot, apprenait-on jeudi à Copenhague.

Ces précisions ont été fournies par le ministère danois des Affaires étrangères, informé par le ministère de la Défense, et qui a aussitôt

protesté officiellement auprès de la République démocratique allemande.

L'incident s'est produit à l'Ouest de l'île suédoise de Bornholm, dans la mer Baltique, au cours de la campagne annuelle de tir de l'escadre sous-marine danoise.

Selon les autorités danoises, c'est le système de téléguidage spécial, monté sur ces torpilles de fabrication ouest-allemande de type ancien, qui aurait intéressé la marine de la RDA.

## Soutien accru au peuple palestinien

(Suite de la page 1)

La lutte contre les deux superpuissances et leur protégé Israël au Moyen-Orient passe par un soutien renforcé à la juste cause du peuple palestinien dirigé dans sa lutte de libération nationale par l'OLP. Tout ce qui affaiblit la Résistance palestinienne contre le sionisme israélien ne peut qu'être nuisible à l'ensemble de la cause de la libération nationale des peuples arabes.

Face aux graves événements du Liban qui durent depuis 14 mois et se sont aggravés récemment, les peuples arabes s'opposent de plus en plus aux manœuvres de division et aux guerres fratricides.

Renforcer le soutien à la juste cause du peuple palestinien contre le sionisme est indispensable et urgent, il va de pair avec le soutien aux efforts pour rétablir et con-

solider l'unité des peuples arabes.

Henri JOUR

### Un éditorial du «Zeri i Popullit»

# La juste cause des peuples arabes est invincible

Sous ce titre, la juste cause des peuples arabes est invincible, le «Zeri i Popullit» organe central du Parti du Travail d'Albanie indique entre autres dans son éditorial : « Le 5 juin 1967, les sionistes israéliens qui caressaient l'idée de créer "un grand Israël" déclenchaient leur troisième agression armée contre les pays arabes. »

Aujourd'hui, à neuf ans de cette agression, la situation au Moyen-Orient est encore plus explosive et plus dangereuse. Cette situation trouve sa source dans la politique hégémonique et de conquête des deux superpuissances, USA et Union soviétique, dans le caractère agressif et l'activité antiarabe des sionistes israéliens.

De nouveaux et sérieux dangers ont été créés au Moyen-Orient parce que tous les ennemis des peuples arabes, des deux superpuissances, des sionistes israéliens à la réaction arabe, s'activent plus que jamais et mettent au point toutes sortes de complots pour briser l'unité arabe anti-impérialiste et antisioniste, pour dresser les pays arabes les uns contre les autres, semer la division, attiser les conflits à l'intérieur même des pays arabes, comme on le constate au Liban. C'est justement cette unité arabe qui a fait preuve de son efficacité dans la guerre d'octobre 1973, en tant qu'une arme solide et indispensable, qui est prise maintenant plus que jamais comme point de mire par les ennemis des peuples arabes.

Les efforts que l'on fait pour briser l'unité arabe sont synchronisés avec les attaques et les provocations continues antiarabes des sionistes israéliens qui ne cachent pas leur joie devant cette situation qui est toute en leur faveur, ainsi qu'avec les conflits que trament les deux superpuissances et Israël pour étouffer la lutte de libération du peuple palestinien et nier à ce peuple épris de liberté le droit légitime de vivre libre et indépendant dans ses propres foyers. »

Le journal indique plus loin que les déclarations démagogiques et les gestes « amicaux » des impérialistes américains et des sociaux-impérialistes soviétiques, leurs tentatives à faire valoir les plans de « paix », ne peuvent dissimuler aux peuples arabes le fait que ce sont précisément ces deux superpuissances les instigatrices et les responsables principales de la situation périlleuse

au Moyen-Orient. Les promesses d'aide et de soutien, soit de la part de Washington, soit de Moscou, les fréquents déplacements des émissaires des deux superpuissances, de Kissinger à Kossyguine, dans cette région, servent uniquement à leurs plans d'expansion et de zones d'influence.

« La situation actuelle, considérant aussi le déroulement des événements depuis 1967 », souligne le journal, « ne peut pas ne pas renforcer la conviction des peuples arabes que leurs aspirations – la libération des terres occupées par les agresseurs israéliens et le rétablissement des droits légitimes du peuple palestinien, – ne pourront jamais être réalisées en s'appuyant sur l'une ou l'autre des deux superpuissances, ni sur la "bonne volonté" des chefs de file de Tel-Aviv, mais bien

sur la consolidation constante de leur unité et leur lutte résolue pour anéantir l'ennemi sioniste sur le champ de bataille et pour déjouer les plans et les complots anti-arabes des deux superpuissances. »

« Le peuple albanais, conclut le «Zeri i Popullit», s'est toujours trouvé aux côtés des peuples arabes et a soutenu sans réserves leur lutte de libération des terres occupées et la solution juste et finale du problème palestinien, il a dénoncé et continuera de dénoncer avec force, l'activité antiarabe et les complots dangereux des deux superpuissances au Moyen-Orient, leurs tentatives pour se faire passer comme des amis des peuples arabes. Indépendamment des difficultés et des obstacles, la juste cause des peuples arabes est invincible. »

## Luttes étudiantes en Grande-Bretagne

Plusieurs dizaines de milliers d'étudiants des écoles normales britanniques sont en lutte depuis plusieurs jours pour protester contre la réduction des dépenses d'enseignement et le chômage qui les frappe.

Actuellement 109 des 140 écoles normales anglaises sont occupées par les étudiants.

En raison de la grave crise économique qui secoue le capitalisme anglais, le gouvernement avait manifesté l'intention de réduire les dépenses d'éducation et d'employer moins de diplômés.

me venant des écoles normales. Plusieurs milliers d'entre eux sont ainsi condamnés à ne pas trouver d'emploi à partir de l'été prochain.

En Écosse, les étudiants en colère occupent les universités depuis la mi-mai. Le 5 juin, près de 600 délégués représentant les étudiants de 150 instituts et universités ont tenu une conférence spéciale à l'institut polytechnique de Manchester. Les décisions prises à cette conférence réaffirment leur volonté de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire.

SAMEDI 12 JUIN 1976 DE 14 A 24 HEURES

A L'AGECA

177 rue de Charonne

Métro Alexandre Dumas - Bus 76

### JOURNÉE DE LUTTES TRAVAILLEURS-ÉTUDIANTS AFRICAINS

Contre les conditions misérables de vie, de travail et d'études :

- foyers-taudis, foyers-prisons
- sélection, restrictions et loyers chers dans les résidences universitaires

Contre la répression :

- racisme et tracasseries policières
- expulsions (foyers Sonacotra, MAF...)

Pour l'unité d'action travailleurs-étudiants : UNIS NOUS VAINCRONS

Au programme : musique africaine, projection de photos, films et débats, ballets.

Entrée gratuite.

ATDF, ASTG, FETRANI, FEANF, Comité Maison d'Afrique, Comité des travailleurs africains Strasbourg-St-Denis, Comité de locataires du foyer en grève de la rue St-Denis.

nouvelles intérieures

Après la grève de la magistrature

# LA MACHINE EST GRIPPEE

(Suite de la p. 1)

Au tribunal d'Evry-Corbeil en Essonne, 30 % des magistrats étaient en grève. Peu avant midi, une assemblée générale de protestation était organisée par le Syndicat de la magistrature à laquelle participaient une soixantaine de personnes parmi lesquelles de nombreux avocats. Après qu'un juge d'instruction membre du syndicat ait exposé l'affaire Ceccaldi au cours de cette assemblée qui bénéficiait notamment du soutien de l'union départementale CFDT et de la section de l'Essonne du syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SN-PES), Dominique Cougart vice-président de la section départementale du Syndicat de la magistrature fit une mise au point sur ce qu'il en est de la prétendue liberté du juge. Il devait résumer son point de vue en une phrase : «Lorsqu'une loi est gênante on la change, lorsqu'un magistrat est gênant on le change...» Des membres du Syndicat des avocats de France et de l'Union des jeunes avocats de France devaient également présenter une motion assurant le Syndicat de la magistrature de leur soutien contre la répression.

journee d'action avait «pour origine les poursuites disciplinaires engagées par le garde des Sceaux contre le juge Etienne Ceccaldi qui a refusé une promotion-sanction, parce que cette décision était en fait un moyen de le dessaisir du dossier des pétroliers». Faisant référence à la lettre que le substitut de Marseille avait adressée à Lecanuet, il devait ajouter qu'en la matière l'attitude du ministre «témoigne d'une volonté d'éloignement d'un juge chargé d'un dossier dans lequel celui-ci avait décidé, en son âme et conscience, de poursuivre des personnes que le pouvoir désirait protéger.»

Hubert Dalle devait conclure : «L'affaire Ceccaldi s'inscrit aussi dans un contexte plus général de répression et de chasse aux sorcières pour une reprise en main de la magistrature et de la fonction publique (...) L'affaire des pétroliers illustre que lorsque des intérêts considérables sont en jeu, le cours de la justice est entravé. Des pressions s'exercent alors sur les magistrats. On sanctionne un magistrat qui veut faire appliquer la loi.»

\*\*\*\*

Ainsi donc pour la seconde fois en cinq ans, des magistrats viennent de mettre la grève au rang de leurs formes de lutte. Le Syndicat de la magistrature qui compte aujourd'hui environ 1 500 adhérents — sur un total de 5 000 magistrats — a vu la moitié de ses effectifs appliquer la décision issue de son congrès extraordinaire du 16 mai. Si les répercussions de cette journée d'action ont été bien minimes quant au fonctionnement de la machine répressive qu'est la justice bourgeoise, elles sont

et seront par contre bien plus grandes sur le plan politique et singulièrement du point de vue des contradictions internes à la classe dominante.

Partie intégrante de l'appareil d'Etat bourgeois — c'est-à-dire de la machine dont dispose la classe bourgeoise pour maintenir sous son joug et exercer sa dictature sur le peuple et pour tenter de broyer dans la classe ouvrière et les masses populaires toute volonté de lutte anticapitaliste — la justice, dans l'optique de la bourgeoisie, se doit de marcher sans à-coups, comme un mécanisme impeccablement huilé. La bourgeoisie estimait sans doute, jusque-là, pouvoir y parvenir en se contentant de trier soigneusement sur le volet ceux à qui elle confierait la tâche de faire fonctionner ce mécanisme. Or cette grève lui fait découvrir qu'en dépit de toutes les précautions prises, des grains de sable font grincer les engrenages...

Cette journée d'action des magistrats vient à point pour nous faire comprendre à quel point la bourgeoisie n'est pas une classe homogène. Des contradictions existent au sein de la bourgeoisie, qui peuvent pour certains d'entre elles devenir antagoniques ; il en va ainsi par exemple dans certaines circonstances des contradictions sur la forme à adopter pour exercer la dictature bourgeoise sur le peuple — fascisme ou démocratie bourgeoise —. En l'occurrence, et les prises de positions du Syndicat de la magistrature sont sans ambiguïté à cet égard, les divergences portent sur les questions de «l'indépendance» et de la «liberté» du juge

Aujourd'hui en raison de l'approfondissement de la crise et du développement des luttes ouvrières et populaires qu'il entraîne la bourgeoisie est amenée sans cesse à transgresser ses propres lois. Les textes, décrets et autres codes qu'elle a elle-même rédigés, la classe bourgeoise doit les modifier, ou à défaut les violer, pour faire face à l'essor du mouvement de lutte des masses. L'accentuation de la répression, le recours à l'arbitraire, provoquent des discussions, notamment chez certains magistrats qui cherchent à défendre l'illusion d'une justice au-dessus des classes. On a pu le voir par exemple à propos de certains licenciements ou d'accidents du travail.

Par ailleurs l'aggravation de la crise capitaliste se manifeste dans la bourgeoisie par l'aiguïssement des rivalités de clans qui s'accompagne de mises à nu de nombreux scandales — La Villette, l'immobilier, les pétroliers, etc —. Le pourrissement de la bourgeoisie est alors, pour un temps, mis à jour. Chaque clan multiplie les pressions, l'un pour faire éclater le scandale, l'autre pour le camoufler. Et

ces pressions s'exercent de façon directe sur les magistrats notamment, comme cela a été le cas pour Ceccaldi. Les illusions qu'ils pouvaient avoir sur leur «liberté», leur «indépendance» — soi-disant protégée par l'article 11 du statut de magistrat — volent en éclats et suscitent des réactions plus ou moins vives, présentement la grève.

Telles sont les contradictions qui minent, de l'intérieur, la classe dominante. Elles existent en permanence mais qu'aujourd'hui elles soient mises en lumière jusqu'au sein de l'appareil d'Etat, et qu'elles s'y manifestent par une grève, montre quelle ampleur a atteint la crise générale du capitalisme, et à quel degré de délabrement peut en être arrivée la bourgeoisie. Situation excellente que la classe ouvrière et les masses populaires se doivent d'exploiter le plus possible.

## Une nouvelle mesure arbitraire contre Le Gal

(Suite de la page 1)

Il s'agit d'un affrontement de classe, car derrière l'inculpation et l'incarcération de Romain Le Gal, c'est la classe ouvrière, les petits paysans, les étudiants en action, qui sont visés. Romain Le Gal s'est rangé de leur côté, il est réprimé comme ceux qui luttent aujourd'hui : militants syndicalistes, ouvriers ou paysans, travailleurs immigrés des foyers Sonacotra, etc.

De nombreuses actions sont menées pour la libération de Romain, dans les entreprises, dans les quartiers, en Bretagne et partout en France. Après ce troisième refus de mise en liberté provisoire, il faut accélérer la vitesse, redoubler d'efforts pour expliquer, mobiliser, pour le faire libérer, pour faire libérer tous les emprisonnés politiques, pour la levée des inculpations,

pour la dissolution de la cour de sûreté de l'Etat, contre l'interdiction du FRAP et du PCMLF.

La journée nationale d'action du 26 juin fournira l'occasion de concentrer les forces mobilisées, de faire apparaître la colère contre la répression sur le plan national. Que dès maintenant le nouvel arbitraire du gouvernement soit porté à la connaissance des travailleurs. Que dès maintenant ceux-ci soient largement associés à la mobilisation pour la libération de Romain Le Gal dont la fermeté face au pouvoir bourgeois est digne d'exemple.

Amis lecteurs  
aidez-nous  
achetez toujours  
L'Humanité rouge  
dans le même kiosque

## L'agence «Chine Nouvelle» cite les déclarations du général Méry

Le 8 juin, l'agence «Chine nouvelle» a reproduit de larges extraits des déclarations faites par le général Méry à l'institut des Hautes études de Défense nationale.

Voici ce qu'elle écrit :

Dans son exposé le général Méry a déclaré : «Nous vivons dans un monde incertain, violent et dangereux. Il serait au plus haut point dangereux de rechercher la détente sans disposer des moyens d'assurer sa propre sécurité».

Méry a indiqué qu'un concept de stratégie pourrait consister «à faire porter (à la France) l'essentiel de l'effort sur les moyens nucléaires de dissuasion recherchant ainsi uniquement une garantie en théorie absolue de maintien de l'intégrité du territoire national». Il a estimé qu'un tel concept «n'est pas viable», qu'il n'est pas possible pour un pays comme le nôtre de se désintéresser de ce qui se passe autour de lui et d'adopter une attitude aussi proche du naturalisme». Un autre concept tout à fait à l'opposé peut consister à «vouloir intervenir, au besoin par des moyens militaires, partout dans le monde». Il a poursuivi en disant qu'un tel concept global à l'évidence correspond à des vues dépassant très largement la stratégie à laquelle peut prétendre une puissance moyenne comme la France».

Il a estimé que le plus raisonnable concept stratégique pour la France doit être celui qui se trouve entre les deux concepts extrêmes, il ajoute : «Un tel concept doit nous permettre, tout en garantissant l'intégrité du territoire national, d'intervenir avec tout ou partie de nos forces dans toute la zone où la sécurité de ce territoire peut être le plus immédiatement menacée, c'est-à-dire, schématiquement, l'Europe et ses approches immédiates, y compris, en particulier, le bassin méditerranéen.»

Partant de ce concept, il a mis en évidence les rapports entre la France et l'Alliance atlantique et dit que la France demeure encore une alliée fidèle et loyale de l'Alliance atlantique. Il a déclaré : «Nous continuons à participer aux différents organismes de l'Alliance autres que les organismes militaires intégrés proprement dits et, dès notre départ de ces organismes intégrés,

nous avons mis en place et nous continuons à entretenir des missions de liaison auprès de leurs différents niveaux de commandement». Il a dit encore que les forces armées françaises doivent faire des manœuvres avec les forces armées des pays membres de l'Alliance.

Le général Méry a fait remarquer que la stratégie de la France «est tout entière fondée sur une idée d'indépendance». Il s'agit «d'une indépendance de décision qui ne conduit pas nécessairement à une autonomie dans l'action», a-t-il précisé.

«Dans un tel schéma, a dit Méry, il est totalement exclu, bien sûr, que nous nous engageons à l'avance, dès le temps de paix, à occuper un «créneau» dans le cadre de la stratégie alliée de défense de l'avant. Mais il n'est nullement exclu par contre que nous participions à cette bataille de l'avant. Je pense même pour ma part qu'il serait extrêmement dangereux pour notre pays de se tenir volontairement éloigné de cette première bataille au cours de laquelle se jouerait en fait déjà notre propre sécurité».

Abordant le problème de la défense conjointe ouest-européenne, Méry estimait : «Il me paraît difficile de concevoir une défense européenne totalement indépendante d'une alliance américaine, étant bien entendu qu'une Europe unifiée permettrait cependant de trouver dans cette nouvelle alliance un meilleur équilibre que dans l'OTAN où le poids des Etats-Unis est sans doute trop prépondérant.»

Le général Méry a souligné que l'effort nucléaire ne doit pas être déployé au détriment des forces conventionnelles. Il a dit : «Nous voyons les deux grands qui se sont dotés d'un arsenal nucléaire considérable, continuer à entretenir, et même à développer pour l'URSS, des armes conventionnelles, également importantes. Il me paraît donc dès à présent indispensable de rechercher un équilibre plus harmonieux entre forces nucléaires et forces conventionnelles».

## UN ENSEIGNANT RADIE

accusé d'avoir participé à la manifestation des soldats de Draguignan en 1974

Robert Pelletier était brigadier au 19e Régiment d'artillerie de Draguignan quand eut lieu, le 10 septembre 1974, une manifestation juste de quelque deux cents appelés dans les rues de cette ville contre les brimades racistes. Accusé — avec Alex Taurus et Serge Ravet, eux aussi soldats au 19e RA — d'être responsable de cette manifestation et d'avoir ainsi «incité à des actes contraires au devoir et à la discipline», il avait été condamné le 8 janvier 1975 à un an de prison dont huit mois avec sursis. Libéré en mars, il avait repris son service de surveillant dans un établissement scolaire de Gennevilliers, près de Paris. En septembre dernier ; il y avait été nommé instituteur suppléant.

Tout récemment cependant, Robert Pelletier recevait une lettre de l'inspec-

teur d'Académie, en date du 3 juin, qui lui signifiait son exclusion en tant qu'instituteur du groupe scolaire Edouard Vaillant de Gennevilliers. L'inspecteur d'Académie déclarait en effet : «J'ai le regret de vous faire connaître qu'en raison de la nature de la condamnation portée sur le bulletin numéro deux du casier judiciaire vous concernant, je suis dans l'obligation de cesser de faire appel à vos services en qualité d'instituteur suppléant à compter du mardi 8 juin 1976.»

Aux collègues de Robert Pelletier qui protestent vigoureusement, le ministère de l'Éducation a fait savoir qu'il s'agit d'une «stricte application de la loi, personne ne pouvant enseigner si son casier judiciaire n'est pas vierge».

Affaire à suivre.



## LA ROCHELLE LA BAGARRE N'EST PAS TERMINÉE !

La grève illimitée avait débuté le 21 avril à l'Alsthom et le 28 avril pour les autres usines de la métallurgie (ACRP — chantiers navals, CIT, SANC, SEMAT, STIMA, Peintures navales...). Si elle s'est terminée, la bagarre n'est pas pour autant terminée. En effet, mardi à l'Alsthom, où 46,36 % des travailleurs étaient pour la continuation de la grève (53,64 % pour la reprise) il y a eu « des boulons qui ont volé » ! Et jeudi 90 à 95 % du personnel a débrayé 3/4 d'heure, ceci accompagné d'une bonne grève perlée ce qui fait qu'il n'y a pratiquement pas de production qui est sortie. Donc, même si les métallos n'ont eu pour l'instant que des miettes, le moral est bon et la température est remontée.

Jeudi en début d'après-midi, les ouvriers de la SEMAT ont été lock-outés. On n'a pas fini de parler des métallos de La Rochelle !

## SNCF LE MANS MOTION

### VOTÉE A L'UNANIMITÉ

Devant la montée des luttes, l'accroissement du chômage, le nombre grandissant des licenciements, le gouvernement et le patronat, au lieu de satisfaire les revendications des travailleurs français ou immigrés répondent par la répression :

- utilisation des forces de l'ordre, et des milices privées contre les travailleurs en lutte.
- inculpation et emprisonnement des militants syndicalistes ou politiques.
- sanctions, notamment à la SNCF pour faits de grève.
- pressions de tous ordres sur les magistrats (affaire Charrette et Ceccaldi).

Le congrès des cheminots CFDT de la région Paris-Montparnasse réuni les 14 et 15 mai 1976 exige :

- la libération de tous les emprisonnés pour faits politiques ou syndicaux, l'arrêt des poursuites.
- la fin des expulsions des travailleurs immigrés et leur réintégration.
- la levée immédiate des sanctions envers les cheminots pour faits de grève.
- la dissolution de la cour de sûreté de l'État.
- l'arrêt des pressions sur les magistrats.

Pressions qui constituent une ingérence intolérable dans l'indépendance de la justice par rapport au pouvoir\*.

\* Pour notre part, si nous considérons cette motion dans l'ensemble très positive, en ce qui concerne la justice, nous pensons que sa prétendue « indépendance » est un leurre. La « justice » comme la police, l'armée ou les organes d'information, est au service de l'État capitaliste — HR.

## Congrès départemental du SGEN-CFDT (Maine-et-Loire)

# ATTAQUER LE REFORMISME C'EST ATTAQUER LA BOURGEOISIE

La tenue du récent congrès de la CFDT a été l'occasion de confirmer que derrière un langage de gauche, la direction de la CFDT dissimule ses conceptions bourgeoises, réformistes et conciliatrices par rapport notamment au révisionnisme du PCF ou de la CGT. La pratique et les expériences de la base militante de la CFDT, qui ont contribué depuis 1968 à lui forger une certaine image de marque auprès des travailleurs, sont souvent combattues par les dirigeants confédéraux. Cela se produit en règle générale de manière voilée et confuse, et cela entraîne parfois bien des illusions sur les positions réelles de la CFDT en tant qu'organisation. Ainsi il est assez répandu d'entendre : « la CFDT est pour les augmentations égales pour tous », « la CFDT est pour les comités de grève » ; or, si cela est vrai pour de nombreuses sections syndicales CFDT, comme dans une moindre mesure pour des sections CGT également, ce n'est pas vrai pour la confédération en tant que telle, ni pour la plupart des syndicats et fédérations. Au congrès d'Anney par exemple un amendement portant sur les comités de grève a été repoussé (comme au congrès précédent mais à une plus faible majorité) ainsi qu'un amendement sur les augmentations égales pour tous. Cela signifie que la lutte de ligne dans la CFDT est bien une lutte entre voie bourgeoise et voie prolétarienne et qu'il importe de ne pas confondre en un tout homogène la masse des différents organismes de la CFDT. La lutte de ligne n'est pas non plus réduite à une simple opposition base-sommet dans l'organisation syndicale. Ne jamais oublier la lutte de classe, c'est ce qui permettra à de nombreux militants syndicaux aujourd'hui trompés d'élever leur niveau de conscience et de combattre à tous les niveaux l'opportunisme et le révisionnisme qui domine le mouvement syndical comme en témoigne ce compte-rendu d'un congrès du SGEN tenu en avril.

Le matin du congrès (10 avril) dans les sections primaire, secondaire et agents de service le mot d'ordre précis est avancé : *titularisation immédiate de tous les auxiliaires et suppléants*. Ceci n'est pas dans la ligne du secrétaire académique du SGEN qui met tout son poids pour repousser ce mot d'ordre.

Première manœuvre : l'ordre du jour décide de nous faire voter pour le bureau académique avant même d'en connaître les orientations (le bureau se prétend « sans ligne ») et sans même un représentant de ce bureau. Après 1 h 30 de discussion houleuse, il a été décidé dans la confusion de préciser l'action revendicative à titre indicatif (c'est le congrès académique qui est souverain), avant de s'exprimer sur le bureau.

Deuxième manœuvre : sur l'auxiliariat, alors qu'une majorité avance le mot d'ordre de titularisation immédiate et voudrait discuter de l'organisation de la lutte dès la rentrée. Le secrétaire académique prétend qu'aucun gouvernement (sous-entendu même de gauche) ne peut satisfaire une telle revendication et qu'il faut la remplacer par « garantie d'emploi et de titularisation des personnels non titulaires ».

Or les auxiliaires demandent bien la titularisation immédiate et non une garantie qui peut s'étaler sur des années ou les soumettre à un concours arbitraire.

Pendant le secrétaire académique réussit à introduire une telle confusion dans le débat que pour la majorité des participants il ne s'agit que d'une différence de mots et non de ligne : témoin la majorité d'abstention au vote sur ce point qui permet par 11 voix contre 7 (sur environ 50 participants) d'adopter la proposition du secrétaire académique.

Troisième manœuvre : le secrétaire avance comme politique des salaires : « maintien du pouvoir d'achat et progression différenciée » (forte pour les bas salaires, faible ou nulle pour les salaires plus élevés).

L'ensemble du congrès oppose le mot d'ordre clair et unificateur de 2 000 F minimum et 300 F pour tous. Le secrétaire académique ajoute simplement cette revendication sans supprimer la première et le congrès découragé laisse passer cette contradiction sans discuter. Il s'agit bien d'une contradiction car maintien du pouvoir d'achat représente 750 F pour un agrégé. L'ambiguïté de la motion ne pourra unir le personnel.

Le bilan du congrès est négatif car la ligne de soumission aux thèses de la CGT et de la tendance U et A de la FEN (pro-CGT) a triomphé sur les points d'action les plus importants l'auxiliariat, la politique des salaires.

Il faut noter que grâce à la confusion entretenue par le secrétaire académique la lutte de ligne n'est pas appa-

re clairement au sein du syndicat.

Un fait positif important : les agents de service ont eu au cours du congrès une position de classe claire et déterminée sur les trois points cités.

Des syndiqués du SGEN de Maine et Loire Angers le 11 avril 1976.

## la France des luttes

### Ateliers de Haute-Garonne

## Les déqualifications sont levées

Après trois semaines de grève, le patron a finalement cédé à 80 % : les déqualifications sont levées. Mais aucun jour de grève n'est payé.

De l'avis des grévistes c'est le durcissement opéré les derniers jours qui a emporté la décision. Or c'est justement le PCF qui s'est toujours opposé à ce durcissement. Un élu PCF a même dit aux travailleurs en leur montrant l'usine : « Votre ennemi n'est pas là !... C'est le pouvoir... Allons tous occuper la mairie de Balma... » (C'est une petite commune près de Toulouse !) On reconnaît derrière ces mots la ligne du traître Marchais : les petits patrons et les travailleurs ont les mêmes intérêts !! Comme partout le PCF refuse que les travailleurs prennent leurs affaires en main en occupant les lieux de travail. Ils veulent que ceux-ci soient les majorettes de l'Union de

la gauche en défilant en ville et devant les mairies derrière un Zélu !

Les travailleurs des AHG sont conscients qu'en ayant suivi cette ligne ils ont laissé les chefs et les jaunes travailler à leur machine et cela a grandement nui à l'action. Enfin le blocage de la popularisation par l'UD-CGT n'est pas passé inaperçu. Pour ces bonzes du PCF, il n'était pas question de soutenir une action qui allait profiter au PS !!! (sic). Car un des délégués de la CFDT est au PS.

D'ores et déjà le patron cherche à se venger. Dès la reprise il impose des horaires réduits et décalés sous prétexte que la grève aurait fait fuir des commandes. Forts de cette action les travailleurs sauront riposter comme il le faudra, et en employant des moyens efficaces.

Correspondant HR.



### Au ministère de l'Industrie

# MOBILISATION CONTRE LES MUTATIONS ARBITRAIRES

La restructuration bat son plein dans les diverses administrations. Après l'ORTF, les travailleurs de la Météorologie nationale qui doivent être déplacés à Toulouse, c'est ceux du traitement de l'information (STISI) du ministère de l'Industrie qui doivent partir à Caen. Ces mesures de décentralisation sont l'occasion pour l'État-patron d'imposer des mutations arbitraires avec licenciements ou déclassés à la clé. Les droits acquis dans les postes antérieurs ne sont pas garantis en cas de mutations ; et en cas de refus de la mutation, le travailleur peut se retrouver contraint de démissionner ou d'accepter n'importe quel autre poste. Quant aux auxiliaires ou contractuels déjà en situation précaire, ils se voient purement et simplement licenciés dans la plupart des cas. D'où l'importance de combattre comme les travailleurs du STISI pour la titularisation, le maintien des droits acquis et contre toute mutation obligatoire.

Le personnel du service de traitement de l'information (STIJI) du ministère de l'Industrie est en lutte contre le transfert sur Caen de 120 personnes environ. Cette décentralisation vise à créer des emplois à bon compte dans la circonscription électorale de M. d'Ornano en supprimant des postes à Paris.

La décision autoritaire de transfert a été prise sans aucune consultation des intéressés. Depuis le 14 mai, aucune précision n'est donnée sur l'organisation et les conditions de travail à Caen, l'avenir des conjoints et enfants des salariés. Pas de plan global de reclassement pour ceux qui souhaitent rester à Paris.

Par contre l'administration tente de diviser en publiant des pourcentages de grévistes et non-grévistes après la journée de protestation du 1er juin ; en invitant les syndicats à collaborer dans l'étude des critères

à prendre en compte pour le choix d'un candidat à un poste offert dans le cadre d'un reclassement, alors qu'aucun plan n'est prévu.

Aussi les délégués du collectif élu, de la CGT et de la CFDT, ont refusé d'entrer dans ce jeu qui va à l'encontre des revendications qu'ils n'ont cessé de formuler :

- un plan précis et chiffré de reclassement avec liste globale des postes en nombre supérieur pour pouvoir effectuer un choix.
- pas de circulation de vacance de poste isolée.
- assurance des garanties minimales avancées dans la motion.

Les travailleurs du STIJI du ministère de l'Industrie montreront leur détermination dans l'unité à ne pas faire les frais des décisions arbitraires de M. d'Ornano.

Non à tout licenciement !  
Reclassement pour tous !

**QUAND VOUS AVEZ LU LE QUOTIDIEN  
NE LE JETEZ PAS !  
DONNEZ-LE OU AFFICHEZ-LE !**



## la France des luttes

## Communiqués

Foyers  
Sonacotra

## CHAMPIGNY

Le comité de soutien aux résidents des foyers Sonacotra en grève rappelle que la lutte des travailleurs résidant dans les foyers Sonacotra se poursuit et se développe dans plus de 60 foyers depuis 20 mois malgré la répression (18 travailleurs immigrés ont été expulsés de France).

Ce vendredi 11 juin, la direction Sonacotra accepte d'ouvrir de nouvelles négociations avec les représentants du comité de coordination sur la plate-forme revendicative extensible à tous les foyers Sonacotra.

## Etudiants

MONTPELLIER :  
MEETING CONTRE  
LA REPRESSION

La répression frappe le mouvement étudiant à Montpellier. Déjà un étudiant est condamné à un an de prison dont 4 mois fermes. Trois autres étudiants sont maintenus en prison. Un meeting est prévu sur la ville avec la participation de sections syndicales. A tous ceux qui sont désireux de contacter les étudiants de Montpellier, notamment pour les facultés où la répression s'est abattue comme Toulouse, Nanterre, nous demandons d'écrire à :  
Affaires étudiantes  
Centre rencontre  
665 route de Mende  
Montpellier

**MEETING**  
des ouvriers  
des Câbles de Lyon  
contre la répression  
**SAMEDI 12 JUIN**  
A 20 H 30  
Maison du peuple de Clichy  
Av. Gal Leclerc  
Avant le meeting une  
conférence de presse sera  
organisée à 19 h 30 au même  
endroit.

## Sica de Challans, les ouvriers et les paysans se préparent à la lutte

# Les manœuvres de la direction

Nous annonçons dans HR No 501 du 2 juin que la direction de la SICA de Challans se préparait à présenter un « plan de restructuration », c'est-à-dire le licenciement de 150 travailleurs.

Depuis plusieurs semaines, une réunion du comité d'entreprise était prévue pour le 2 juin au

Le matin du 2 juin, un communiqué de la direction passait dans Ouest-France, indiquant qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer, que rien ne pressait, que la réunion du CE était repoussée, en somme que les choses pourraient s'arranger ! Un certain nombre d'éleveurs se sont laissés abuser par ce communiqué, et au lieu des 3 ou 400 éleveurs attendus à Challans le 2 juin, ils n'étaient qu'une soixantaine.

Les petits éleveurs  
ne sont pas prêts à  
se laisser duper

Les 60 paysans présents représentaient 7 coopératives de base de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée. Tous des petits producteurs, très endettés et les plus menacés économiquement en cas de dépôt de bilan de la SICA.

Deux exemples :

1/ un éleveur qui vient de faire 10 bandes de porcs pour la SICA (1 000 porcs en 3 ans) a touché pour sa dernière bande de 103 porcs : 400 F ! Bénéfice net depuis 3 ans : un « trou » de 1,7 million AF à la SICA.

2/ deux frères en association ont un atelier de 20 000 poules pondeuses (ils n'ont rien d'autre que cet atelier). Les 20 000 poules partent dans 2 mois. Le bilan de fin de bande va se traduire par 2,3 M. de dettes.

Les paysans-travailleurs ont rappelé au cours de cette rencontre la lutte des petits viticulteurs du Midi, celle de Verrier, celle des Lip, ils ont indiqué que les travailleurs ouvriers ou paysans n'avaient pas à payer les frais de la crise.

## Face au plan patronal

Broly, le directeur de la SICA, Baranger, président du conseil d'administration (gros producteur) souscrivaient entièrement au « plan de restructuration » imposée par le Crédit agricole. Leur dernier espoir de « solution industrielle » vient de s'envoler avec le refus du trust Unigrain de renflouer la SICA. La solution de « dernière chance » qu'ils préconisent repose sur une relance de la coopérative financée par les ouvriers et les paysans eux-mêmes, ils prévoient :

1/ du côté ouvrier :  
- licenciement de 150 travailleurs (minimum) « Ils bénéficieront de la clause des 90 % du salaire pendant un an en cas de licenciement pour raisons économiques » Broly.  
- remise en cause des avantages acquis et de la convention collective.  
- suppression du 13e mois (65 millions qui constitueraient la « participation ouvrière » au redémarrage de la SICA).

Brody s'est vanté auprès d'un administrateur de coopérative de base d'avoir obtenu des réponses encourageantes des dirigeants CGT de la SICA, du style « mieux vaut 200 licenciements que de mettre la boîte par terre » (il est certain que les travailleurs de la SICA, syndiqués CGT ne laisseront pas leurs dirigeants les trahir aussi grossièrement).

2/ du côté paysan : la direction et le nouveau conseil d'administration appellent les éleveurs à apporter de nouvelles « parts sociales » sur la base de 10 F/m<sup>2</sup> d'élevage pour renflouer la SICA. Une telle solution est accueillie très favorablement par les gros éleveurs.

soir, où devait être présenté le plan patronal.

Nombre d'éleveurs, sous l'impulsion de Paysans-Travailleurs s'étaient préparés à la riposte (en liaison avec les travailleurs CFDT de la SICA), et rendez-vous était pris pour se retrouver le 2 juin à Challans, afin d'engager l'action immédiatement.

La réponse des  
petits paysans

Soutenus par la CFDT de la SICA, les petits paysans répliquent : « Nous ne paierons pas les frais de la crise. » « Les solutions économiques aux problèmes de la SICA ne nous regardent pas. » « Solution "industrielle" ou "coopérative", on s'en moque ! » « Nous ne remettons pas un sou de part sociale dans la SICA, si les gros éleveurs veulent en remettre, ça les regarde. De toute façon, celles qu'on a déjà mises, c'est avec de l'argent emprunté au Crédit agricole, on en empruntera pas d'autre, et s'il y a un dépôt de bilan, on ne le remboursera pas au Crédit agricole. »

Non au démantèlement de la SICA !

Non à tout licenciement !  
Maintien des avantages acquis pour les ouvriers comme pour les paysans !

Réévaluation des comptes de base (actuellement de 3,12 F/kg)

Les paysans ont maintenant la certitude que le dépôt de bilan est imminent. C'est pourquoi les 60 réunis à Challans le 2 juin ont envoyé une motion au Crédit agricole, où ils exigent que tous les éleveurs (aviculteurs) qui auront livré leurs bandes avant le dépôt de bilan soient payés sur le champ (environ une centaine d'éleveurs qui devraient toucher 4 500 à 5 000 F), sinon les aviculteurs déposeront eux-mêmes leur bilan, se déclarant ainsi libres de toute dette envers le Crédit agricole qui leur fait une ouverture de crédit de plusieurs millions à chaque bande.

Ceux qui resteront avec leur bande après le dépôt de bilan (les 5/7) envisageront avec les ouvriers de la SICA les formes d'action les plus adéquates qui permettront d'utiliser au mieux ce « trésor de guerre » que constitueront des centaines de milliers de poulets.

Dans l'immédiat  
quelles mesures  
ont décidé les 60 ?

1/ Dans l'immédiat, ils ont exigé et obtenu de Broly la convocation d'une

assemblée générale des éleveurs le jeudi 10 juin à Challans. Broly est de la sorte sommé de mettre ses cartes sur la table et de cesser ses manœuvres de retardement (que manigançait-il par exemple le 3 juin à Paris en visite chez le ministre Bonnet, en compagnie du président du conseil d'administration Baranger, alors que ce même Baranger venait d'envoyer une lettre de doléances à Giscard d'Estaing).

Les paysans prendront contact avec les travailleurs de la SICA de façon à ce que ceux-ci soient représentés à cette AG.

2/ Le comité de défense ouvriers-paysans constitué en 1975 a vu certains de ses éléments trahir ses objectifs et se ranger du côté des solutions patronales.

- Du côté des éleveurs, les petits paysans rassemblés le 2 juin ont décidé de ne plus remandater les gros éleveurs (qui encouragent les licenciements et acceptent que les éleveurs remettent des parts sociales). Ils ont mandaté une quinzaine d'entre eux (petits paysans) c'est-à-dire 2 ou 3 par coopérative de base.

- Ils tiendront une réunion le 8 juin avec les représentants CFDT des travailleurs de la SICA, de façon à reconstituer le nouveau comité de défense sur la base de l'alliance de classe « ouvriers-petits paysans ».

- Ils ont contacté les représentants CGT de la SICA, pour leur proposer l'unité d'action au sein du comité de défense. Comme en 75, les bonzes CGT contactés par téléphone, c'est-à-dire en dehors de la pression de la base ouvrière ont refusé.

A la proposition des paysans leur demandant d'informer les salariés sur les positions prises par les petits éleveurs, les chefs CGT ont répondu « Ça nous regarde ».

De toute manière, aussi bien les petits paysans que les militants CFDT de la SICA sont bien décidés à associer à leur lutte et au comité de défense les militants de base de la CGT. Et de toute façon, les grandes décisions seront prises en assemblée générale ouvriers-paysans.

Astaffort  
(Lot-et-Garonne)

## Un patron de choc mais une classe ouvrière de combat

Comme nous l'avions annoncé dans le No 504 de l'HR, nous nous sommes mis en grève le 2 juin pour des augmentations de salaire et l'application intégrale de la convention collective de la métallurgie.

Devant la réticence du patron, nous avons remis ça le 3 juin, le patron ne voulant toujours rien lâcher, « nous avons décidé de continuer, on a rien à perdre, nous... » « C'est dans l'enthousiasme de la lutte que nous prenons conscience de notre force et que nous décidons de poursuivre la grève ». Le 4 juin, le patron nous ferme l'usine, c'est le lock-out, « il a voulu jouer au dur », « il a voulu nous intimider ». Mais quand on gagne 1 300 F par mois pour 45 heures de travail par semaine, quand après 20 ans d'ancienneté on est payé 8,18 F de l'heure, il en faut d'autres pour nous impressionner. C'est plutôt lui qui aura affaire à nous s'il continue à faire le malin.

Vendredi donc, toute la journée on a occupé l'usine, l'après-midi 2 inspecteurs du travail sont venus « prêter leur service ». On a demandé à les voir, mais ils se sont réfugiés chez le patron par crainte de notre combativité.

Ceci dit, bilan de la journée : 12 centimes de l'heure d'augmentation au 1er octobre, soit 1 F par jour - dans 5 mois ! Pire encore, l'exigeait pour lever le lock-out qu'on lui signe un papier comme quoi on arrêterait la grève. Notre réponse a été : « le combat continue, vive la lutte de classe ». Le 8 juin on a repris le travail, mais ce n'était qu'une pause, car le soir après le boulot, en assemblée générale on a décidé la poursuite de la grève, on a décidé de lutter jusqu'au bout pour lui rabattre le caquet à ce patron de choc, à ce patron de paille.

Un OS avec d'autres  
travailleurs.

TARIFS  
D'ABONNEMENTS

Pli ouvert  
1 mois ..... 32 F  
3 mois ..... 95 F  
6 mois ..... 190 F  
Soutien ..... 300 F

Pli fermé  
1 mois ..... 60 F  
3 mois ..... 180 F  
6 mois ..... 360 F  
Soutien ..... 500 F

CCP : L'HUMANITÉ ROUGE  
No 3022672 La  
Source.



Pour la correspondance  
avec le journal

téléphonez au : 607-23-75



## LES ELECTEURS DE LANGOGNE BOUDENT TOUJOURS LES URNES

De notre correspondant.

Record d'abstention battu à Langogne où le projet de barrage de Naussac avait entraîné la démission du conseil municipal. Nous rappelons que le 23 mai, un premier tour de scrutin n'avait «mobilisé» que quatre votants sur 2 766 inscrits, sans aucun candidat il est vrai.

Le deuxième tour, dimanche 30 juin n'a guère été plus fructueux. En effet, douze personnes seulement ont pris part au vote, avec six bulletins blancs ou nuls. Sur les suffrages exprimés, une personne a obtenu six voix, deux autres quatre, et une autre deux, tandis que trente personnes obtenaient chacune une voix. Aucune candidature n'avait été posée.

Il a été décidé de proclamer élus conseillers municipaux les quatre premières personnes, plus les dix les plus âgées sur les 30 ayant une voix.

Le lendemain, plusieurs des «heureux élus» faisaient connaître leur décision de ne pas tenir compte de ce scrutin tronqué.

L'association de défense contre le barrage de Naussac commente ainsi les résultats : «Ils signifient que sur 2 766 inscrits, 2 754 sont opposés au projet de barrage de Naussac (soit 99,56%), six sont indécis et six sont favorables.

«Il nous est particulièrement agréable de souligner que ce résultat a été obtenu sans tapage intempestif, sans propagande effrénée.

«Tous ceux qui ont voulu aller voter ont pu le faire le plus librement du monde. C'est aussi le plus librement du monde que les 2 754 qui n'y sont pas allés ont décidé de rester chez eux. France "pays de démocratie" ; la preuve est faite que la population de Langogne refuse la réalisation du barrage de Naussac. Il appartient aux autorités responsables de respecter la volonté populaire et d'en tirer rapidement les conséquences qui s'imposent.»

Nous rappelons que les 7 et 8 août 76 au lieu une marche sur Naussac à l'appel du comité de défense de la vallée de Naussac. Il faut populariser cela autour de nous pour tous ceux qui, cet été, iront passer leurs vacances dans la région.

Pour tout renseignement, écrire :  
Comité de défense de la vallée de Naussac.  
Briges - 48600 Grandrieu.

## Etudiants

L'école d'architecture de Lyon en grève

## AU CENTRE DES DEBATS : QUELLE CLASSE SERVIR ?

A l'UPAL, l'école d'architecture de Lyon, les étudiants sont en lutte depuis début avril. Il y a à cela de multiples raisons.

Depuis 1969, date de création de l'école, les étudiants sont toujours parqués dans des locaux dits provisoires, les crédits accordés n'ont cessé de diminuer — de 96% entre 1969 et 1970 ! En 1975 un incendie détruisait la moitié des locaux, depuis lors chaque étudiant ne dispose plus que d'un mètre-carré, au lieu de onze prévus initialement par le ministère...

Ce sont là quelques unes des raisons qui ont fait qu'en 1976, 35 élèves seulement ont été inscrits au lieu de 120 en 1972. Des contrats d'enseignants ont été supprimés. Un seul contrat a été passé pour les vacances sur onze demandés.

Tout cela ajouté au contenu même de l'enseignement délivré dans l'école a

poussé les étudiants de l'UPAL à engager la lutte. La seconde quinzaine d'avril ils définissaient en assemblée générale leurs revendications, au nombre desquelles : non à la sélection, diplôme national unique, augmentation des budgets, non au contingentement des étrangers — ils représentent 10% des effectifs —, soutien total aux universités en lutte, etc.

Les étudiants ont toujours souligné que ces revendications pratiques, quoique importantes, n'étaient que secondaires vis-à-vis du rôle qu'on veut leur faire jouer dans la société, rôle qu'ils sont de plus en plus nombreux à refuser. Ils remettent non seulement en cause la spécialisation du métier qui prive l'architecte — gratte-papier dans un bureau d'études coupé de la réalité du travail — du contrôle qu'il est en droit de vouloir assurer sur son travail, mais ils remettent aussi en question leur rôle global. Ils ne veulent plus concevoir des locaux selon les critères du pouvoir bourgeois mais se mettre au service des usagers, au service du peuple. Sur 500 étudiants de l'UPAL, 150 au moins posent le problème en ces termes, quoique parfois confusément. C'est la raison pour laquelle beaucoup de ces étudiants veulent faire un travail au sein des comités de masse de quartier, par exemple au comité de quartier Croix-Rousse.

C'est actuellement de toutes ces questions que débattent les étudiants à l'intérieur de l'école, entre

eux, avec des enseignants dont un certain nombre ont des points de vue convergents, et aussi avec certains architectes qui exercent déjà leur métier et qui apportent des éléments concrets sur les conséquences de la sélection, la division accrue du travail, etc.

En 1975 déjà les étudiants avaient fait grève pendant un mois et demi.

Mais cette fois, la mobilisation est plus large et promet de s'étendre encore grâce au débat. Leur détermination aussi est plus grande et ce n'est pas la découverte, récente, d'irrégularités compromettantes pour le directeur de l'établissement, dans le fonctionnement administratif et budgétaire qui va la faire diminuer !

D'après les informations de notre correspondant et des étudiants.

LA PAROLE  
AUX TRAVAILLEURS  
LES COMMUNISTES  
MARXISTES  
LENINISTES  
ORGANISENT UNE  
REUNION-DEBAT  
VENDREDI  
11 JUIN A 20 H 30  
salle de la rue  
Camille-Blanc No 15  
(près du marché  
du 8 mai)  
A VITRY-SUR-SEINE  
VENEZ NOMBREUX !

**SOUSCRIPTION**  
**une bataille politique**  
**IL NOUS FAUT**  
**25 MILLIONS**  
**D'ICI LE 30 JUIN**

## SOUTIEN A ROMAIN LE GAL

De l'Union locale  
des syndicats CFDT  
d'Aix-En-Provence

De 24 enseignants CFDT  
de Lomme (Nord)

Camarade Le Gal,

L'Union locale des syndicats CFDT d'Aix-en-Provence ayant appris les circonstances de ton emprisonnement, pour le motif de reconstitution du Parti communiste marxiste-léniniste de France, tient à t'affirmer de son soutien devant la répression dont tu es victime.

Ton emprisonnement, après ceux des militants autonomistes corses, après ceux des soldats et ceux des viticulteurs montre à quel point le gouvernement a peur des luttes populaires. Face à ces luttes, la seule chose que le gouvernement peut répondre, c'est la répression et la fascisation.

L'interdiction du PCMLF en 68, la loi anticasseurs, les opérations coup de poing ainsi que les dernières mesures qu'il vient de prendre au sujet du contrôle d'identité et de la garde à vue, prouvent qu'il est prêt à tout pour empêcher les travailleurs de s'organiser et de lutter.

Camarade, tu n'es pas seul, la solidarité s'organise. Nous demandons ta libération immédiate ainsi que celle de tous les autres emprisonnés politiques, la levée de toutes les inculpations, la suppression de la cour de sûreté de l'Etat, la levée de l'interdiction du PCMLF.

Pour le bureau,  
le secrétaire  
Vigouroux.

Militant CFDT, Romain Le Gal a été arrêté, emprisonné et déferé devant la cour de sûreté de l'Etat à Lorient ainsi que cinq de ses camarades.

Motif : reconstitution de ligue dissoute, à savoir reconstitution du PCMLF dissous en 1968 par De Gaulle.

Preuve : aucune. Voici les faits reprochés :

— inscriptions à la peinture sur les murs de la ville et pour le prouver :

— arrestation et fouille d'une voiture par les flics en civil quelques jours après, qui ne donne rien.

Ils appellent cela un «flagrant délit».

— 36 heures après, 20 flics perquisitionnent sans mandat l'appartement après avoir ameuté tout le quartier : ils y trouvent des journaux en vente libre dans les kiosques et un tract.

— le 9/4/76, dix jeunes gens sont arrêtés et perquisitionnés parce qu'ils étaient en relation amicale avec des jeunes Lorientais.

HALTE A LA FASCISATION !

Face à la montée des luttes de masse, le patronat et son Etat ont peur et répriment à outrance. Edmond Siméoni, Albert Teisseyre, les expulsés des foyers Sonacotra, et Romain Le Gal en sont la preuve éclatante.

Exigeons la libération de tous les emprisonnés politiques, exigeons la dissolution de la cour de sûreté de l'Etat.

## De 10 dessinateurs nantais

Cher camarade,  
Par cette courte lettre, nous venons t'apporter le témoignage de notre solidarité.

La bourgeoisie t'a enfermé en violation de ses propres lois. Pour nous autres, les seuls qui aient le droit de te juger seront toujours les travailleurs et nul autre.

D'origine rurale, lié à la petite paysannerie, ouvrier toi-même, tu as consacré ta jeunesse à la lutte pour le peuple, et cela, la bourgeoisie ne peut le tolérer.

Elle a peur, aussi elle frappe et soulève autant de pierres qui lui retombent déjà sur les pieds.

Nous te saluons comme un des nôtres. Ton combat contre la bourgeoisie exploiteuse est le combat de tous les travailleurs. Nous ne te souhaitons pas bon courage, tu en as à revendre.

Salut camarade ! Le peuple vaincra !



La Danse de l'amitié thaïlando-chinoise.

LE NUMÉRO 23 DU 7 JUIN 1976 VIENT DE PARAITRE.

AU SOMMAIRE :

- Entrevue du président Mao avec le premier ministre du Pakistan et Mme Bhutto.
- Les masses sont les véritables héros, éditorial du «Renmin Ribao».
- Teng Siao-ping trahit le marxisme dans sa totalité.
- Le «nivellement», autre tactique des nouveaux tsars pour spolier les pays du Comecon...



## Programmes TV

SAMEDI 12 JUIN :

TF1

19 H 20, 20 H et 22 H 40 : la bourgeoisie vous informe.

20 H 30 : Numéro un : Joe Dassin. Emission de «variétés». Sachez que cet invité, Joe Dassin, avec la vente de ses «tubes» aux mélodies faciles et attrayantes, s'est payé une île pour lui tout seul (et un avion pour pouvoir y aller)...

21 H 30 : Regan. Toujours très proche des événements d'actualité et quotidiens, ce feuilleton fait passer les bons flics pour les sauveurs de la liberté face à l'amalgame politiques-truands.

A2 :

19 H 20, 20 H 45 et 23 H 25 : la bourgeoisie vous informe.

20 H et 21 H : Football : Lyon-Marseille. Finale de la Coupe de France. Ce football, tant apprécié par le peuple mais qui est utilisé par la bourgeoisie pour accumuler les profits et en faire une arme idéologique réactionnaire au service de l'individualisme.

FR3 :

19 H 20, 19 H 55 et 23 H 10 : la bourgeoisie vous informe.

20 H : Festival du court métrage. Une forme de cinéma qui se développe depuis peu et qui permet souvent de réaliser des films avec peu de moyens. Les contenus des films présentés nous sont inconnus.

20 H 30 : Idoménée. Opéra de Mozart. «Les tragiques péripéties du désir et de l'amour». Situé dans l'Antiquité et parmi la royauté, ce thème paraît bien étranger et bien lointain des préoccupations du peuple. C'est sans doute pour cela qu'il est noyé dans des décors austères qui se veulent grandioses et sublimes et une musique imposante.

DIMANCHE 13 JUIN

TF1

19 h 45 et 23 h 10 : la bourgeoisie vous informe.

20 h 30 : Un peu de soleil dans l'eau froide. Film de 1971. Un journaliste mondain de Paris passe de maîtresses en maîtresses pour soigner sa dépression nerveuse. Peinture luctueuse des milieux en proie aux adultères et aux crises de conscience pour messieurs et dames de «bonnes compagnies».

22 h 15 : Bilan pour le futur. Les Bâtisseurs de rêves. Aux USA, les nostalgiques de l'époque où le capitalisme US naissait et donnait tous les espoirs aux théories individualistes.

A2

20 h et 23 h 25 : la bourgeoisie vous informe.

21 h 50 : Ardéchois cœur fidèle. Feuilleton. Très longue série qui exhale des relents de noire réaction à travers les péripéties de ces corporations de «compagnons» qui ressemblent à des sectes religieuses.

FR3

22 h 15 : la bourgeoisie vous informe.

22 h 30 : La découverte d'un secret. Film au Cinéma de Murnau (1921). Tourné juste avant «Nosferatu», on y trouve l'angoisse du mode artistique expressionniste allemand de l'époque qui semble préfigurer (en les désirant ou en les annonçant ?) la montée du fascisme et sa terreur brune, par son ambiance tragique, prenante mais très peu réaliste.

LUNDI 14 JUIN

TF1

19 h 20 et 23 h 05 : la bourgeoisie vous informe.

20 h 30 : Napoléon II, l'Aiglon. Film de 1967. Une légende qui veut nous attendre sur le fils oisif de celui qui «inventé» le principe de l'utilisation rationnelle du peuple comme chair à canon dans les guerres de conquêtes coloniales : Napoléon 1er.

A2

19 h 20 et 22 h 55 : la bourgeoisie vous informe.

21 h 50 : Julien Green. Emission-document sur un écrivain typiquement représentatif de la vieille bourgeoisie conservatrice, catholique, pris entre les feux de ses tendances homosexuelles (Pour lui : le mal, Satan) et la pureté de l'âme, de la conquête du moi intérieur...

FR3

19 h 20 et 22 h 05 : la bourgeoisie vous informe.

20 h 30 : Peau de Banane. Film de 1963. Flirts, escroqueries, vengeances : voilà le beau programme de ce film, style comédie US, qui n'a même pas laissé de souvenir dans les annales du cinéma bourgeois. Un film, bien fait, de «détente», qui agit comme une drogue.

## Dans un numéro de Pilote LE VENIN ANTI-CHINOIS

Outre le procédé qui consiste à avancer des arguments «sérieux» de «sinologues compétents», il existe un moyen de cracher le venin antichinois et anticommuniste. C'est le procédé qui consiste à vomir sur les principes de la dictature du prolétariat sous couvert d'humour. Jean Yanne, par exemple, l'a employé dans «Les Chinois à Paris» ou encore «Libération» du numéro du 8 juin. Ce quotidien, ayant sans doute de la place à perdre, a consacré une page entière à un photo-montage absurde et surtout injurieux «montrant» le séjour fictif des Rolling Stones en République populaire de Chine. Jean Yanne à Libération ? Mêmes intentions, mêmes procédés. Voici un autre exemple.

Pilote, le «bon» journal d'Astérix et d'Obélix, est l'un de ces nombreux magazines de bandes dessinées qui fleurissent ces temps-ci.

Mais Pilote se veut de gauche, figurez-vous. Oh ! C'est très discret. Juste quelques fines allusions par-ci par-là. On y trouve également les bandes de quelques dessinateurs connus pour travailler à d'autres magazines «d'opinion» (de gauche). Tout cela vous donne un petit air frondeur antigouvernemental bien propre à faire monter les

ventes des éditions Dargaud en cette époque troublée.

Rien de neuf dans tout ça. Mais le No 25 est stupéfiant par la bassesse sordide d'une attaque antichinoise comme on n'en voyait plus. Elle est signée d'un certain Lauzier. Celui-ci semble assez fier de sa dépravation et de sa stupidité. Mais il faut savoir que ce Lauzier-là utilise déjà ses talents dans les revues pornographiques comme «Lui» et d'autres, étrangères. Voilà qui explique un peu les références de ce transfuge qui fait sans doute dans la bande dessinée — dans cette bande dessinée — parce qu'il en tire pas mal de gros sous. Quand on sait qu'à côté de telles situations les trois quarts des dessinateurs sont en chômage, et ce pour certains, parce que la bourgeoisie ne tolère pas leur engagement au service du peuple (cf. notre article sur le «licenciement» d'un dessinateur des éditions Vaillant du PCF), il y a de quoi trouver cela honteux.

Eh oui, Lauzier, l'expression «vipère lubrique» est peut-être passée de mode, mais on comprend bien

son sens quand on lit votre profession de foi pornographique et anticommuniste. Rien n'y manque : répulsion antisocialiste, dégoût du travail manuel, mépris de la femme considérée comme objet sexuel.

Mais cette bande dessinée intitulée «Du côté de chez Chan» développe bien sûr des arguments politiques. En voici quelques exemples, trouvés à travers les «bulles» de cette BD : «Etre en liberté ou en prison, en Chine, ça ne fait pas une grosse différence» ; «Les pensées de Mao sont un tas d'âneries comparables au catéchisme» ; «J'ai toujours trouvé bizarre qu'il faille massacrer les Tibétains pour les libérer» ; «Nous vécumes heureux. Dieu... je veux dire Mao...» ; etc. Cette bande dessinée sue la haine de ce bourgeois pour tout ce qui appartient au prolétariat et à sa ligne, en particulier la critique révolutionnaire des masses et bien sûr «l'auto-critique». Le «héros» de la BD s'exécute : «Je suis un peu extrêmement reposant qui suce sournoisement le sang de notre chère fabri-

que de roulements à billes «Victoire du prolétariat». On ne peut me regarder qu'avec un mépris infini...» etc. Ce ramassis de calomnies ordurières, publié dans Pilote, fait partie des mêmes procédés que ceux utilisés par Jean Yanne pour son film «Les Chinois à Paris». Certains pourraient dire que c'est un accident dans les pages de Pilote. Mais une autre bande du même numéro qui parle de promoteur, de marins-pêcheurs bretons et de meeting «syndical unitaire» sent le programme commun à plein nez. Voilà un «Pilote» qui pourrait bien être téléguidé !

Un lecteur.

### Communiqué de l'Union culturelle anticapitaliste et anti-impérialiste

Notre soutien à la lutte des résidents des foyers Sonacotra ne doit pas en rester au stade des intentions. Déjà de nombreuses initiatives ont été prises par des groupes culturels se référant ou non à l'union. Mais dès maintenant, l'union doit entreprendre un important travail de coordination.

A l'étape actuelle de notre soutien, le collectif estime qu'une des formes que peut prendre ce travail est celle d'une brochure réunissant des poèmes, des dessins, des linogravures, des photos :

— sur les luttes des travailleurs immigrés et en particulier sur la lutte des «Sonacotra».

— ou allant dans le sens de l'unité des travailleurs français et immigrés.

Appel aux camarades de Paris et ses environs :

Nous organisons une première réunion de travail sur la brochure, vendredi 18 juin à Jussieu (fac, tour 33 au 1er étage), et appelons les participants ayant déjà des travaux à les apporter.

Rendez-vous à 19 h 30 au métro Jussieu.

Appel aux camarades de province :

Si des camarades peuvent nous envoyer des travaux ce serait une bonne chose. Mais nous pensons qu'il est important que les camarades prennent des initiatives similaires à celle prise sur Paris, en essayant de réunir pour une tâche précise (brochure, affiche...) le maximum de personnes ou de groupes intéressés.

Adresse provisoire : M. Durand BP 321-75525 Paris Cedex 11.

### L'OLIVIER

Réalisé par  
le Collectif

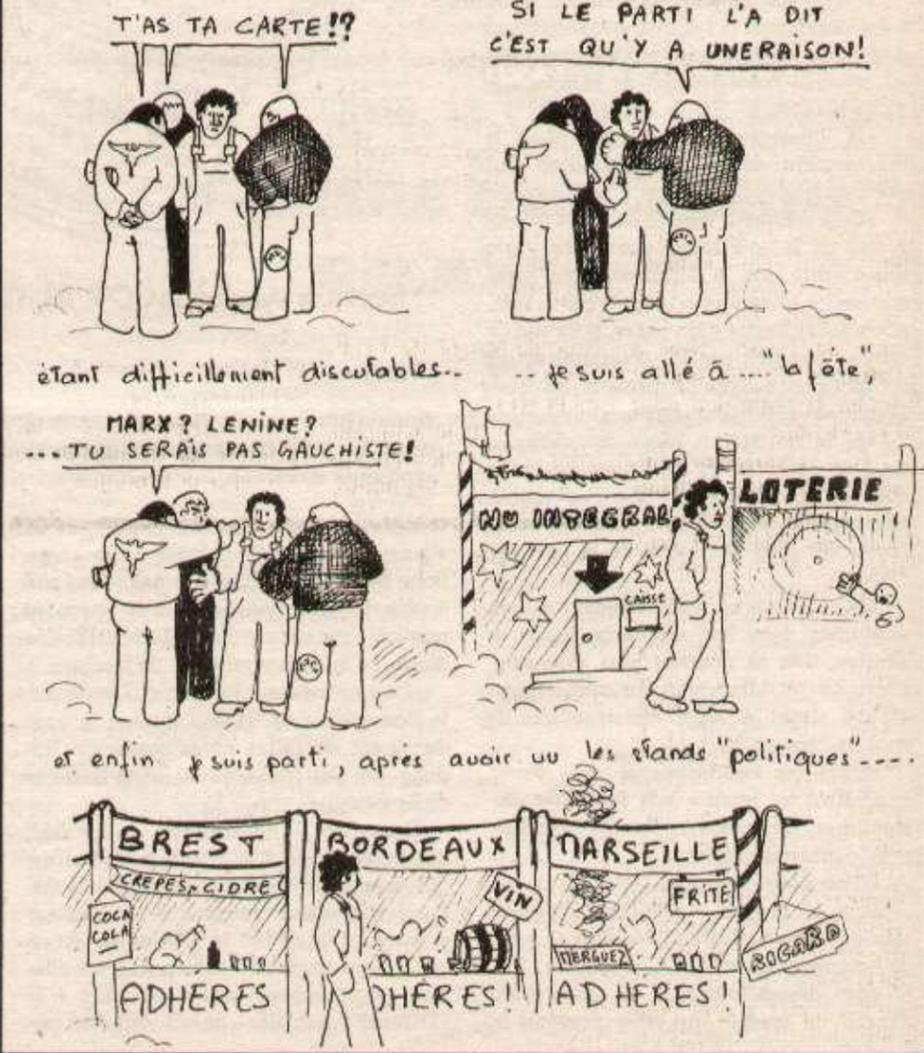
Cinéma-Vincennes  
Au cinéma Artistico-Voltaire (45 bis, rue Richard-Lenoir Paris-11e). Du 9 au 15 juin (projection à 16 h jusqu'au 12, ensuite à 21 h 30).

### Vu par Lucha

## La foire des JC à Ivry

a tout instant se posa la question de l'adhésion...

pour ce qui est de la dictature du prolétariat, leurs arguments précis...



## Cables de Lyon

LA BOURGEOISIE A SES PLANS,  
FAISONS LES NOTRES (2)

La bourgeoisie prépare dans l'ombre, en collusion avec l'armée, un quadrillage dans les entreprises permettant en temps utile d'effectuer une répression politique de masse. Aux Câbles de Lyon, elle se donne comme prétexte la réalisation de certains produits destinés à l'armée, pour mener une vaste enquête sur le personnel et les délégués du personnel. C'est sur cette question que nous avons eu un entretien avec un camarade militant marxiste-léniniste des Câbles de Lyon à Clichy (cf. HR No 507). Nous continuons aujourd'hui cette «réflexion politique» en donnant quelques éléments d'analyse sur les plans de la bourgeoisie et le rôle des dirigeants révisionnistes.

Dans ses plans, la bourgeoisie a prévu quelle utilisation elle pourrait faire de ses propres lois. Certaines améliorations dans les lois ont été acquises par les luttes des travailleurs, mais le système est fait de telle manière que la bourgeoisie en a prévu la possibilité d'une utilisation arbitraire. Par exemple, celle sur la protection des délégués. Eh bien, aux Câbles de Lyon à Clichy A, les patrons (au service du trust CGE) sont passés du paternalisme à la répression ouverte. La grève de 51 jours l'année dernière, ils l'ont plutôt mal digérée ! Alors ils ont créé un climat de peur, de vengeance, de provocations, de division, ils ont multiplié les contrôles et les mouchards (des cartes d'identité) sont en préparation, le service de gardiennage est renforcé, etc.). En un mot, ils veulent abolir les usages concernant une relative liberté.

La direction des Câbles s'insurge, la «Justice» ne lui suffit plus, alors elle fait circuler cette pétition scélérate, datée du 29 avril :

«Les cadres, agents de maîtrise, techniciens, employés, et en général tout le personnel d'encadrement, sont scandalisés à l'idée que les meneurs du désordre puissent demeurer impunis de toutes les violences et sévices qu'ils leur ont fait subir au cours de la grève du 6 juin 1975.

» Parmi ces meneurs, M. J.L. Raboutet a été condamné le 1er avril par le tribunal d'instance de Clichy et a dû se présenter au tribunal correctionnel de Nanterre le 27 avril 1976.

» M. l'inspecteur du Travail refuse le licenciement de M. J.L. Raboutet sous prétexte que ces faits datent de 8 mois !

» Cela revient à mettre en cause le processus de la voie légale choisie en toute impartialité par la direction pour sanctionner, à travers les comportements injurieux à l'encontre d'un cadre, le climat de terreur instauré par M. Raboutet et ses complices au moyen de menaces, attaques et matraquages des travailleurs.

» Si la protection légale des délégués est bien comprise de tous pour éviter des abus de licenciement de la part d'une direction, elle ne doit pas, par réciprocité, permettre tous ces excès de la part des délégués.

» Dans le cas où ces délégués seraient confirmés dans leur impunité totale et abusive, rien ne pourrait plus alors s'opposer au rétablissement du climat anarchique visant à saper les structures de base de l'entreprise.

» Dans ces conditions, il nous paraît impossible de remplir nos fonctions élémentaires de commandement, production, concertation, etc.

» C'est pourquoi :

— nous protestons auprès de M. l'inspecteur du Travail contre sa décision de refus de licenciement de M. J.L. Raboutet.

— nous demandons à M. le ministre du Travail de revenir sur cette position et

d'accepter le licenciement de M. J.L. Raboutet.»

Il fut bien sûr répondu à toutes ces calomnies (qui ne rencontrent d'ailleurs guère d'échos).

Aujourd'hui, grâce à l'offensive des travailleurs des Câbles, ce sont les 3 licenciements qui ont été refusés. Dans sa hargne, la direction appelle à une répression du même type que celle de Citroën si elle n'obtient pas de Durafour (ministre du «Travail») le licenciement des 3 délégués syndicaux. Les lois prévoient la possibilité de cet arbitraire le plus total !

QUAND L'ARBITRAIRE  
FAIT FORCE DE LOI

Mais ce qui est encore pire, c'est cette «fameuse» Constitution ultra-réactionnaire

ce qui se passe aux Câbles n'est pas du tout un fait isolé. Et donc, en temps utile, ils peuvent déférer les travailleurs (jugés comme meneurs) devant des tribunaux militaires, opérer un véritable ratisage des militants actifs. Un alibi est vite trouvé (voir dans l'article précédent ce qui s'est passé pour une travailleuse «vue» en train de prendre des photos au cours d'un débrayage dans l'usine). Dans une autre situation, l'alibi pourrait être «l'espionnage industriel».

Rappelons qu'en 1939, veille de la Seconde Guerre mondiale, les premières mesures qui ont été prises étaient toutes tournées contre le peuple : passage de la semaine de 40 à 60 heures, abrogation de toutes les libertés syndicales, interdiction du PCF et emprisonnement de nombreux communistes et syndicalistes.

COMBATTRE LES ILLUSIONS  
RÉPANDUES  
PAR LES RÉVISIONNISTES

Tout cela a bien pour but d'encadrer la classe ouvrière car ce dont la bourgeoisie a peur avant tout, c'est de la révolution prolétarienne. Seule la destruction de l'État capitaliste et impérialiste permettra à la classe ouvrière et aux travailleurs de s'émanciper. Et en ce sens les illusions

cas jusqu'ici, mais à la détruire. C'est la condition première de toute révolution véritablement populaire sur le continent».

Cette thèse, Marx l'affirma de nouveau avec Engels et ils insistèrent dessus dans le «Manifeste communiste». Ça, Ellenstein est bien obligé de le reconnaître, aussi lui faut-il agir avec souplesse pour en arriver à affirmer exactement le contraire. Comme tous les bourgeois, ce qu'il évacue en premier c'est le caractère de classe. Pour ça il se sert d'une déclaration de Marx : «L'application pratique de ces principes dépend partout et toujours des conditions historiques du moment.» Et Ellenstein d'embrayer : «Que signifie, par exemple, la destruction de l'État bourgeois dans la France contemporaine ? (...) Si la nature de l'État n'a pas changé en France depuis 1871, ses fonctions se sont transformées.

» Dans l'absolu, les fonctions répressives ont sans doute augmenté. Mais les fonctions économiques, sociales et culturelles se sont accrues dans des proportions inouïes. Si bien que le poids spécifique des fonctions répressives de l'État a considérablement diminué (!)»

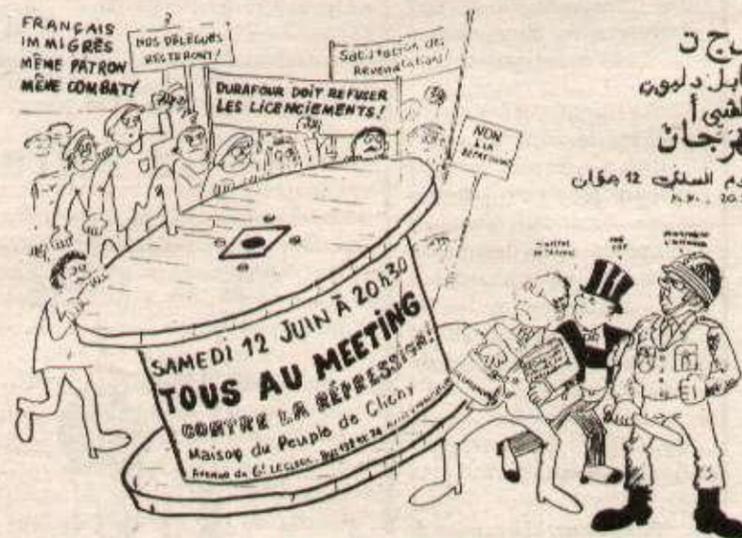
La conclusion qu'il en tire c'est que : «Briser la machine d'État bureaucratique et militaire signifie aujourd'hui briser ce qu'il y a de répressif dans l'État actuel (!) (...) On peut démocratiser les fonctions économiques, sociales et culturelles de l'État tel qu'il existe de nos jours. Il serait absurde de vouloir briser ce qui constitue un élément indispensable (!) de la vie sociale de notre époque !

Non ! Tout cela n'est que contre-vérités flagrantes : le poids spécifique des fonctions répressives s'est au contraire étendu à tous les niveaux (culturel, social...). Même si cela est camouflé, c'est l'État qui détient tous les leviers de commande. Et la production est encore beaucoup plus qu'avant destinée à l'armée

La juridiction militaire va à l'encontre des analyses révisionnistes. Mais le fond de l'histoire c'est qu'en fait ils seront bien contents de trouver l'État tel qu'il est, et d'instaurer une dictature fasciste avec un langage «socialiste». Pour tromper les travailleurs, ils peuvent au départ lâcher quelques revendications économiques, c'est ce qu'avait fait Hitler ; c'est la démagogie fasciste, pour endormir la vigilance et en même temps mettre au pas les travailleurs en les encadrant (en procédant à des nationalisations — le patron c'est l'État capitaliste —, en faisant un syndicat unique sous la botte social-fasciste comme au Portugal...).

C'est bien pourquoi la classe ouvrière et ses alliés doivent avoir leur propre plan pour écraser la bourgeoisie et détruire les illusions colportées par les social-fascistes. Cela montre également que pour les travailleurs, parallèlement aux luttes économiques, la lutte politique doit aller de pair. Si l'on prend l'exemple des Câbles de Lyon, il y a eu lutte revendicative et elle a pris une dimension politique avec l'intervention des forces répressives de l'État bourgeois. Les 2 aspects sont intimement liés, c'est pourquoi dans la coordination des luttes ce serait une grosse erreur de dissocier les luttes contre les licenciements des luttes contre la répression.

C'est la lutte politique qui doit guider la lutte économique, c'est elle qui élève le niveau de conscience des masses.



Section syndicale CGT CÂBLES DE LYON CLICHY 'M'.

Après avoir mené en 75 une grève de 51 jours sur de justes positions de classe, aujourd'hui les ouvriers des Câbles se sont unis contre la répression frappant 3 militants syndicaux combattifs.

re mise en place en 1958 et toujours en vigueur. C'est le fondement de la «légalité» bourgeoise, c'est elle qui, dans son article 16, peut permettre à la clique au pouvoir d'instaurer LÉGALEMENT une dictature terroriste ouverte : le fascisme.

C'est ce même arbitraire qui permet à la bourgeoisie de déférer devant la cour de sûreté de l'État notre camarade Roman Le Gal (militant marxiste-léniniste de Lorient).

Egalement, l'intervention de l'armée, directement liée à la direction de l'usine, qui sous prétexte d'«affectation à la Défense nationale» pratique le quadrillage policier. Mais en fait le quadrillage est en cours dans toutes les entreprises, car elles sont pratiquement toutes affectées à la «Défense nationale» : ce qui veut dire que

répandues par les dirigeants révisionnistes et de l'Union de la gauche sur la possibilité de «démocratiser» le capitalisme, sont extrêmement dangereuses. Et s'ils répandent ces illusions c'est dans un but précis : se servir de la machine d'État capitaliste pour leur compte.

Pour mieux tromper les masses, les dirigeants du PCF utilisent la théorie marxiste sur l'État, et la révisent pour justifier leur trahison de la révolution prolétarienne. Ainsi dans son livre «Réflexions sur la Commune de 1871», le révisionniste Ellenstein part de l'analyse faite par Marx dans «La guerre civile en France» : «La prochaine tentative de la Révolution en France devra consister non plus à faire passer la machine bureaucratique et militaire en d'autres mains comme ce fut le